DIVERS

HR

Société en nom collectif
au capital de 5 000 euros
Siège social : 4 Route de Mutzig
67120 MOLSHEIM
RCS SAVERNE 527 736 789

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MOLSHEIM, du 29 novembre 2022, la société HORIZONS, associé en nom, a cédé à la société SAS CV, une part sociale qu'elle détenait dans la société ci-dessus désignée.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Cette cession de parts entraîne les modifications suivantes par rapport à l'avis antérieurement publié :
Associés en nom :
Ancienne mention :
- Madame Christine BALY, demeurant 14 Place de la Liberté 67120 MOLSHEIM
- Monsieur Michel BALY, demeurant 14 Place de la Liberté 67120 MOLSHEIM
- La société HORIZONS, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 300 000 euros, dont le siège social est situé 4 Route de Mutzig 67120 MOLSHEIM
- La société HOTEL DIANA-DAUPHINE, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 9 000 euros, dont le siège social est situé 4 Route de Mutzig 67120 MOLSHEIM
- La société HOTEL DU DRAGON, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 210 000 euros, dont le siège social est situé 12 Rue du Dragon 67000 STRASBOURG
- La société HOTEL LE BUGATTI, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 97 994 euros, dont le siège social est situé 3 Route Ecospace 67120 MOLSHEIM
- La société LE COLOMBIER, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 30 489 euros, dont le siège social est situé 4 Route de Mutzig 67120 MOLSHEIM
- La société MC, Société en nom collectif au capital de 17 000 euros, dont le siège social est situé 15 Rue du Fossé des Treize 67000 STRASBOURG
- La SOCIETE D'EXPLOITATION DE L'HOTEL DIANA, Société par actions simplifiée au capital de 66 712 euros, dont le siège social est situé 4 Route de Mutzig 67120 MOLSHEIM
Nouvelle mention :
- Madame Christine BALY, demeurant 14 Place de la Liberté 67120 MOLSHEIM
- Monsieur Michel BALY, demeurant 14 Place de la Liberté 67120 MOLSHEIM
- La société HORIZONS, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 300 000 euros, dont le siège social est situé 4 Route de Mutzig 67120 MOLSHEIM
- La société SAS CV, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2 000 euros, dont le siège social est situé 23 Place du Marché, 67210 OBERNAI
- La société HOTEL DIANA-DAUPHINE, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 9 000 euros, dont le siège social est situé 4 Route de Mutzig 67120 MOLSHEIM
- La société HOTEL DU DRAGON, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 210 000 euros, dont le siège social est situé 12 Rue du Dragon 67000 STRASBOURG
- La société HOTEL LE BUGATTI, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 97 994 euros, dont le siège social est situé 3 Route Ecospace 67120 MOLSHEIM
- La société LE COLOMBIER, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 30 489 euros, dont le siège social est situé 4 Route de Mutzig 67120 MOLSHEIM
- La société MC, Société en nom collectif au capital de 17 000 euros, dont le siège social est situé 15 Rue du Fossé des Treize 67000 STRASBOURG
- La SOCIETE D'EXPLOITATION DE L'HOTEL DIANA, Société par actions simplifiée au capital de 66 712 euros, dont le siège social est situé 4 Route de Mutzig 67120 MOLSHEIM
Pour avis
La Gérance

Maître Olivier EDER
Notaire au sein de la
SCP Laurent RITTER
et Olivier RITTER
2 rue des Aulnes
67360 WOERTH
Tél. 03 88 09 30 03

Changement de régime matrimonial

Information préalable (Art. 1397 al 3 c. civ.)
Aux termes d'un acte reçu par Maître Olivier EDER, notaire à 67360 WOERTH, 2 rue des Aulnes, le 16 janvier 2023, Monsieur André Ambroise HUMBERT, et Madame Sylvie Louise HILD, demeurant ensemble à 67500 HAGUENAU, 3 rue Centrale, mariés à la mairie de HAGUENAU le 23 septembre1978, sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, ont modifié leur régime matrimonial en maintenant leur régime initial et ont opté pour :
- une clause d'attribution des biens au conjoint survivant,
- une mise en communauté du bien immobilier sis à 67500 HAGUENAU, 3 rue Centrale, et cadastré section KS n° 136/10.
Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Maître Olivier EDER, notaire à WOERTH 67360 2 rue des Aulnes.
Pour avis et mention.

Retrouvez
l'EST AGRICOLE ET VITICOLE
sur internet
www.est-agricole.com

CAISSE DE CREDIT MUTUEL PLAINE DE LA BRUCHE

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :
1) En Assemblée Générale Extraordinaire le VENDREDI 24 FEVRIER 2023 à 10:00 au siège de la caisse
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts-types révisés.
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 24 MARS 2023 à 19:00
à l'adresse suivante :
Espace sportif et socio culturel Rue du stade 67120 DUTTLENHEIM
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat.
07 Variation du capital social.
08 Quitus et décharge au conseil d'administration.
09 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
10 Pouvoirs pour les formalités.
11 Clôture de l'assemblée générale.
3) En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 09/03/2023 et le 23/03/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL REGION BRUMATH

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :
1) En Assemblée Générale Extraordinaire le VENDREDI 17 FEVRIER 2023 à 17:00 au siège de la caisse
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts-types révisés.
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon le smodalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 10 MARS 2023 à 19:00
à l'adresse suivante :
CENTRE CULTUREL
29 Rue André Malraux
67170 BRUMATH
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat.
07 Variation du capital social.
08 Quitus et décharge au conseil d'administration.
09 Fixation du nombre de sièges au conseil de surveillance.
10 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
11 Elections au conseil d'administration.
4 sièges sont à pourvoir (*).
M BERNHART ETIENNE, M LITT DENIS, MME NILLE ALLMANG ANNE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
12 Réponses à vos questions.
13 Pouvoirs pour les formalités.
14 Clôture de l'assemblée générale.
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
3) En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 23/02/2023 et le 09/03/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
La Présidente du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :
1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MERCREDI 22 FEVRIER 2023 à 19:30 au siège de la caisse
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts types révisés.
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 10 MARS 2023 à 19:30
à l'adresse suivante :
L'ILLIADE
avenue François Mitterrand
67400 ILLKIRCH
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat.
07 Variation du capital social.
08 Quitus et décharge au conseil d'administration.
09 Fixation du nombre de sièges au conseil de surveillance.
10 Pouvoirs pour les formalités.
11 Elections au conseil d'administration.
1 siège est à pourvoir (*).
12 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
13 Clôture de l'assemblée générale.
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
3) En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 23/02/2023 et le 09/03/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

SCP Claude NUSS &
Benjamin MOREAU
Notaires associés
6 et 7 Route de Kintzheim
67730 CHATENOIS
Tél. 03 88 82 06 69

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Benjamin MOREAU notaire associé à CHATENOIS, 6 et 7 route de Kintzheim, le 20 janvier 2023, Monsieur Richard Marcel BARTH, menuisier retraité, et Madame Clarisse Marie-Andrée RICHERT, secrétaire, son épouse, demeurant ensemble à BREITENBACH (67220) 8 A Rue de la Fontaine, mariés à la mairie de BISCHOFFSHEIM (67870) le 30 avril 1983 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Joseph SENGLER, notaire à SUNDHOUSE le 19 mars 1983, ont, pour l'avenir aménagé leur COMMUNAUTÉ DE BIENS REDUITE AUX ACQUETS, de sorte que la communauté reviendra au conjoint survivant en pleine propriété.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice au notaire susnommé. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement de convention matrimoniale au Tribunal Judiciaire.
Pour avis, le Notaire.

SCP Laurent RITTER
et Olivier RITTER
Notaires associés
2 rue des Aulnes
67360 WOERTH
Tél. 03 88 09 30 03

ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe en date à MARIENTHAL du 6 mai 1998, Monsieur Jean Jacques KLIEBER, en son vivant retraité, demeurant à MARIENTHAL, 10 Chemin Valette, né à BISCHWILLER le 23 juin 1957, décédé à HAGUENAU le 5 novembre 2022 a institué un légataire universel.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de la SCP Laurent RITTER et Olivier RITTER, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal de Proximité de Haguenau, le 16 janvier 2023 (RN° 25.262).
Les oppositions pourront être formées auprès de la SCP Laurent RITTER et Olivier RITTER, notaires associés à 67360 WOERTH, 2 rue des Aulnes, notaires chargés du règlement de la succession.
Pour insertion.
Me Laurent RITTER, Notaire associé à 67360 WOERTH, 2 rue des Aulnes.

CAISSE DE CREDIT MUTUEL VALLEE DE L'EHN

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :
1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MARDI 28 FEVRIER 2023 à 18:30 au siège de la caisse
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts types révisés.
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 17 MARS 2023 à 19:30
à l'adresse suivante :
SALLE POLYVALENTE
3 RUE DU LAVOIR
67113 BLAESHEIM
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat.
07 Variation du capital social.
08 Quitus et décharge au conseil d'administration.
09 Elections au conseil d'administration.
4 sièges sont à pourvoir (*).
MME BAUR DENISE, élue sortante, sollicite le renouvellement de votre confiance.
10 Elections au conseil de surveillance.
2 sièges sont à pourvoir (*).
M JELINSKI DENIS, M BENTZ LOIC, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
11 Réponses à vos questions.
12 Pouvoirs pour les formalités.
13 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
14 Clôture de l'assemblée générale.
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
3**) En Assemblée Générale Extraordinaire**
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 02/03/2023 et le 16/03/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
La Présidente du Conseil d'Administration

SCP Nicolas CHAPOUTOT
et Thomas EHRHARDT
Notaires associés
48 rue du Général Leclerc
67540 OSTWALD

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Thomas EHRHARDT, notaire à OSTWALD (67540), 48, rue du Général Leclerc, CRPCEN 67072, le 16 janvier 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle de biens entre :
Monsieur Nicolas PEQUIGNOT et Madame Laurence ANGEL, demeurant ensemble à MUNDOLSHEIM (67450) 2 rue Schreiber.
Monsieur est né à BELFORT (90000) le 5 novembre 1971, Madame est née à STRASBOURG (67000) le 24 mai 1971.
Mariés à la mairie de STRASBOURG (67000) le 16 juin 1995 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, par lettre recommandée avec accusé de réception, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

CAISSE DE CREDIT MUTUEL SELESTAT SCHERWILLER

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :
1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MERCREDI 15 FEVRIER 2023 à 17:30 au siège de la caisse
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts types révisés.
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 03 MARS 2023 à 18:45
à l'adresse suivante :
salle des Tanzmatten
quai de l'Ill
67600 SELESTAT
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat.
07 Variation du capital social.
08 Quitus et décharge au conseil d'administration.
09 Elections au conseil d'administration.
4 sièges sont à pourvoir (*).
M PERNET OLIVIER, M BAUER MARCEL, M ZIPPER REMY, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Elections au conseil de surveillance.
1 siège est à pourvoir (*).
M BAUER CHARLES, élu sortant, sollicite le renouvellement de votre confiance.
11 Pouvoirs pour les formalités.
12 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
13 Clôture de l'assemblée générale.
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
3) En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 16/02/2023 et le 02/03/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Patricia SCHILLING notaire associé à STRASBOURG Robertsau (67000), 19, Rue Lovisa office notarial n° 67079 office notarial n° 67079, le VINGT JANVIER DEUX MILLE VINGT TROIS Monsieur Raymond Joseph MULLER et Madame Barbara Gabriela SONNEBERGER, demeurant ensemble à OBERSCHAEFFOLSHEIM (Bas-Rhin) 13, rue de la Chapelle mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Marc DREYER, alors notaire à OBERSCHAEFFOLSHEIM (Bas-Rhin) le 21 mai 1974 préalable à leur union célébrée à la Mairie de OBERSCHAEFFOLSHEIM (Bas-Rhin) le 24 mai 1974, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Patricia SCHILLING où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.
Pour avis.

RADIATION

HASS CONSEIL

SASU au capital de 500,00 €
Siège social : 10 rue Gay Lussac
67201 ECKBOLSHEIM
891 264 251 RCS STRASBOURG

Clôture de liquidation

Le 31/12/2022, en AGE il été constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 31/12/2022, a donné quitus au liquidateur Hoda HASSIBOUT demeurant 1 rue du Charron à ENTZHEIM (Bas-Rhin) et l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de STRASBOURG. Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.

POPEY

SNC au capital de 1 000 euros
59 Grand'Rue
67700 SAVERNE
852 372 861 RCS SAVERNE

Dissolution

Suivant AGE du 24/11/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour.
Liquidateur : La société ALVICH (849 235 981 RCS SAVERNE) sis 59 Grand'Rue – 67700 SAVERNE, représentée par Monsieur Alain MATTES.
Siège de liquidation : 59 Grand'Rue – 67700 SAVERNE.
Dépôt au greffe du tribunal Judiciaire de SAVERNE.
Pour avis

PUBLIEZ VOS ANNONCES LÉGALES
DANS L'EST agricole et viticole
RENDEZ-VOUS SUR : WWW.EST-AGRICOLE.COM

CAISSE DE CREDIT MUTUEL RIED CENTRE ALSACE

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :
1) En Assemblée Générale Extraordinaire le JEUDI 23 FEVRIER 2023 à 19:00 au siège de la caisse
avec l'ordre du jour suivant:
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts-types révisés.
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le JEUDI 16 MARS 2023 à 19:00
à l'adresse suivante :
LES TANZMATTEN
QUAI DE L' ILL
67600 SELESTAT
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat.
07 Variation du capital social.
08 Quitus et décharge au conseil d'administration.
09 Elections au conseil d'administration.
3 sièges sont à pourvoir (*).
M RIDZON ALAIN, M FUHRER JEAN GEORGES, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Elections au conseil de surveillance.
3 sièges sont à pourvoir (*).
M STIRMEL CHRISTIAN, M BILAND PHILIPPE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
11 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
12 Pouvoirs pour les formalités.
13 Communications diverses.
14 Réponses à vos questions.
15 Allocution de l'invité d'honneur.
16 Clôture de l'assemblée générale.
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
3) En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 01/03/2023 et le 15/03/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

UNSA CRÉDIT MUTUEL-CIC

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Les adhérents du Syndicat UNSA Crédit Mutuel-CIC sont invités à participer à une Assemblée Générale Extraordinaire le mercredi 15 février 2023 à 10 h 00 au siège social 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen – locaux syndicaux – 67000 STRASBOURG afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Constitution du bureau,
- Modification des Statuts.

CONSTITUTION

COMMERCIAL INVESTMENT GROUP ASNIERES

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Strasbourg du 14 décembre 2022, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : COMMERCIAL INVESTMENT GROUP ASNIERES
Forme : Société par actions simplifiée
Siège social : 38 avenue des Vosges – 67000 STRASBOURG
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital : 10 000 Euros
Objet :
- l'acquisition, l'administration, l'exploitation par bail et location ou autrement, de biens immobiliers meublés ou non meublés, ou de droits portant sur ces biens ;
- l'acquisition en vue de la revente de tous biens et droits mobiliers et immobiliers ;
- toute prise de participation majoritaire ou minoritaire dans diverses sociétés commerciales ou civiles, existantes ou à créer, la gestion de ces sociétés ;
Transmission des actions : la cession des actions de la société à un tiers est soumise au droit de préemption et à l'agrément des associés.
PRESIDENT DE LA SOCIETE : Monsieur Jacob HAZAN, né le 26 mars 1976 à STRASBOURG demeurant au 7 rue Voltaire à 67000 STRASBOURG
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG
Monsieur Jacob HAZAN PRESIDENT

CONSTITUTION

SCP Nicolas CHAPOUTOT
et Thomas EHRHARDT
Notaires associés
48 rue du Gal Leclerc
67540 OSTWALD

LD IMMO

Suivant acte reçu par Maître Nicolas CHAPOUTOT, notaire à OSTWALD en date du 09 janvier 2023, a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LD IMMO
Forme : Société par actions simplifiée
Siège : WESTHOFFEN (67310), 8 rue de la Gloriette.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger : L'exploitation par bail ou autrement de fonds de commerce d'agence immobilière et de cabinet de syndic ; toutes opérations d'intermédiaire professionnel, mise en relation vendeur-acheteur, bailleur-locataire de biens immobiliers, fonds de commerce et autres ; l'intervention dans toutes opérations relatives à l'achat, la vente, l'échange, la location, la sous-location saisonnière ou non, en nu ou en meublé de tous biens immobiliers ; la location-gérance, toute cession de droits sociaux et de droit de bail ; la gestion et l'administration d'immeubles, l'évaluation d'immeubles ; l'acceptation et l'exécution de tous contrats et mandats de syndic et missions s'y rattachant tels l'administration d'immeubles, recouvrement des charges communes, paiement des dépenses, entretien, garde, assurances, travaux et sauvegarde d'immeuble, et toutes autres activités s'y rattachant ; l'achat ou la vente de listes ou de fichiers relatifs à ces activités ; l'acquisition, la cession et la gestion de toutes valeurs mobilières ; la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, artisanales, agricoles, financières, mobilières ou immobilières et leur gestion ; l'animation et la coordination de toute société notamment par l'exécution de tous mandats de gestion, direction, contrôle et de toutes prestations de services commerciaux, administratifs, informatiques ou autres ; l'acquisition et la gestion de tous biens mobiliers et immobiliers.
Capital social : 1.000 € divisé en 1000 actions de 1 € chacune numérotées de 1 à 1000.
Apports en numéraire : 1 000,00 EUR
Admissions aux assemblées et exercice de droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées générales. Chaque action donne droit à une voix.
Président : Madame Delphine Caroline REISZ, demeurant à WESTHOFFEN (67310) 8 rue de la Gloriette, pour une durée illimitée.
Directeur général : Madame Lydia KERR, demeurant à BRUMATH (67170) 7 rue Julien, pour une durée illimitée.
Clause d'agrément : Tout transfert de titres est soumis à agrément préalable de la société.
L'agrément est donné par décision collective extraordinaire des associés. Il résulte, soit de sa notification, soit du défaut de réponse dans le délai de deux mois à partir de la date inscrite sur le récépissé de la lettre adressée au président.
Immatriculation au RCS de : SAVERNE
Pour avis

SCI GRIESEMER

Par acte sous seing privé en date du 16 janvier 2023 est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : SCI GRIESEMER
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL : 1.000 euros
SIEGE : 22 rue des Joncs 67360 HEGENEY
OBJET : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens immobiliers et mobiliers, et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés, et de tous autres biens meubles et immeubles en quelque endroit qu'ils se trouvent ; l'acquisition, la prise à bail ou en crédit-bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles ; l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux
DUREE : 99 années
GERANT : Monsieur David GRIESEMER demeurant 22 rue des Joncs 67360 HEGENEY
CESSION DE PARTS : Les cessions de parts entre associés, les cessions de parts entre ascendants et descendants et le cas échéant les cessions de parts entre conjoints, interviennent librement ; toutes autres cessions, transmissions ou apports, n'interviennent qu'après agrément par les associés du cessionnaire/bénéficiaire proposé
IMMATRICULATION : au RCS de STRASBOURG.

HELIX SAS

Aux termes d'un acte SSP en date du 17/01/2023 il a été constitué une société
Dénomination sociale : HELIX SAS
Forme et capital : Société par actions simplifiée au capital de 4 000 €uros
Siège social : 3 rue du Colonel Paulus 67500 HAGUENAU
Objet social : Contractant général et maîtrise d'oeuvre.
Président : Madame Laurence DUFOUR, demeurant 6 rue des Jonquilles 67370 BERSTETT.
Directeur Général : Monsieur Cédric HOTTIER, demeurant 3 rue du Colonel Paulus 67500 HAGUENAU.
Cessions de parts sociales : Toute cession d'actions de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Strasbourg.

AS2D HOLDING GROUP

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée
DENOMINATION : As2D HOLDING GROUP
Capital : 1.000 euros
SIEGE : 8 Place Sébastien Brant 67000 STRASBOURG
OBJET : Tout placement financier et immobilier en vue de valoriser son patrimoine. L'acquisition, la propriété ou la copropriété de tous biens meubles ou immeubles qui seraient apportés à la société ou acquis par elle. L'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail, ou autrement des biens sociaux. L'obtention de toute ouverture de crédit et facilités de caisse, avec ou sans garanties réelles. La souscription, l'achat, la vente, et la gestion de titres ou de droits sociaux de toutes sociétés françaises ou étrangères, cotées ou non cotées ; facturation des frais de gestion et d'animation aux autres sociétés du groupe. L'acquisition, la propriété, l'échange, l'administration et la gestion de tous placements, tels que valeurs mobilières, titres, droits sociaux, parts d'intérêts de toutes nature, y compris les instruments financiers à terme et les opérations assimilées.
DUREE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Les cessions ou transmissions d'actions de la Société entre associés sont libres. Dans tous les autres cas, les actions ne peuvent être cédées à des tiers, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
PRESIDENT : Monsieur DANAN Daniel, demeurant 2 Place Sébastien Brant 67000 STRASBOURG
DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Avichaï SEBBAG, demeurant 2 rue Oberlin 67000 STRASBOURG
IMMATRICULATION : au RCS de STRASBOURG.

D. PARTICIPATIONS

Par acte SSP en date du 10/01/2023, il a été constitué une SARLU dénommée:
D. PARTICIPATIONS
Objet social :
- la prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quels que soient leur objet social et leur activité ;
- la gestion des titres et des valeurs mobilières, l'investissement pour son compte ou pour celui des tiers par tous procédés que ce soit, et notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, d'absorption ou fusion ;
- la gestion de son propre patrimoine, tant immobilier que mobilier, et de tout patrimoine, quelle que soit sa composition, appartenant à toute personne physique ou morale ;
- l'animation et la fourniture de prestations notamment comptables, administratives et financières aux filiales ;
- la gestion des ressources humaines ;
- l'étude, l'organisation et la mise en place de stratégie commerciales, de système d'information, de communication et de marketing ;
- la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation et l'exploitation sous toutes ses formes de tous établissement, fonds de commerce, usines, ateliers se rapportant aux activités spécifiées ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets, concernant ces activités ;
- et plus généralement, toutes opérations se rattachant à cet objet de nature à en faciliter la réalisation ;
- l'activité de conseil, la fourniture de prestations de services notamment dans le domaine de la promotion immobilière, de la construction et de la maitrise d'ouvrage ;
- le conseil, la mise en relation d'affaires, l'étude et la réalisation de projets financiers et immobiliers.
Siège social : 47C rue Principale, 67500 BATZENDORF
Capital : 1 000 euros
Gérance : M. Gaël DOLLINGER demeurant 47C rue Principale, 67500 BATZENDORF
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG

Julien SCHAEFFER
Avocat au barreau de Strasbourg
VALPARC
18 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél : 03.88.28.18.39
Fax : 03 72 27 99 61
secretariat@aapex.eu

LA MÈCHE REBELLE

Par acte sous seing privé en date du 12 janvier 2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
- forme : entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
- dénomination : "La Mèche Rebelle"
- siège social : 1 rue Principale 67310 Traenheim
- objet social : prestations de coiffure et d'esthétique en tous lieux, la vente de produits ou d'objets se rapportant à ces prestations
- durée : 99 ans à compter de son immatriculation
- capital social : 5 000 euros
- gérante : Madame Christelle Zech demeurant 1 rue Principale à 67310 Traenheim
La société sera immatriculée au RCS de Saverne

"MAGAELU"

Société Civile Immobilière
au capital de 100 €uros
3 Rue des Jardins
67390 MACKENHEIM

Avis est donné en date du 17 janvier 2023, de la constitution de la société "MAGAELU" pour 99 années, Société Civile Immobilière au Capital de 100 €uros, dont le siège est à (67390) MACKENHEIM, 3 rue des Jardins, et qui a pour objet l'acquisition, et exceptionnellement la vente, à titre civil de tous droits de propriété, nue-propriété ou d'usufruit, de tous terrains, immeubles, bâtis ou non bâtis, la construction de tous immeubles, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, la recherche de tous moyens financiers et l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie d'hypothèque, toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par voie de caution hypothécaire ; le cautionnement des engagements financiers des associés notamment par l'affectation hypothécaire des biens de la société, et, généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles à la réalisation de l'objet social, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société, et dont le gérant est Monsieur Lucas GHIDINA, demeurant à (67390) MACKENHEIM, 3 rue des Jardins.
Les cessions et transmissions de parts sont soumises à agrément représentant au moins les deux tiers du capital social des associés.
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de COLMAR.

SECRETS DE MA GRAND-MERE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 44 Rue du Général De Gaulle, 67120 DUTTLENHEIM
RCS SAVERNE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Duttlenheim du 17 janvier 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SECRETS DE MA GRAND-MERE
Siège : 44 Rue du Général De Gaulle, 67120 DUTTLENHEIM
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : en France et à l'étranger, l'exercice de l'activité de restauration traditionnelle, brasserie, café, bar, exploitation de débit de boisson et tous types, sur place ou à emporter.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
- Madame Cindy SCHOEFFTER, demeurant 6B rue des Feignes, 67130 LA BROQUE,
Directeur général :
- Madame Evelyne GARNIER, demeurant 45 rue Principale, 67130 NATZWILLER,
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saverne.
POUR AVIS La Présidente

SH HOLDING

EURL au capital de 120 €
siège social : 11 rue des Coquelicots
67870 GRIESHEIM PRES MOLSHEIM
RCS de SAVERNE

Par acte SSP en date du 23/01/2023, il a été constitué une EURL dénommée:
SH HOLDING
Objet social : La profession d'expertise-comptable après son inscription au tableau de l'Ordre des experts-comptables; la détention de participations dans des entreprises de toute nature sous le contrôle du conseil régional de l'Ordre des experts-comptables.
Siège social : 11 rue des Coquelicots 67870 GRIESHEIM PRES MOLSHEIM
Capital : 120 euros
Gérance : M **Sébastien HISS** demeurant 11 rue des Coquelicots 67870 GRIESHEIM PRES MOLSHEIM
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de SAVERNE

EVASION

Par acte SSP du 17 janvier 2023, il a été constitué la SAS EVASION, au capital de 5 000€, pour une durée de 99 ans, ayant son siège social 2 A de Bonnieux 67117 ITTENHEIM, dont l'objet social est la location de tous véhicules.
Président : M. REMY Christophe demeurant 27 rue des Vergers 67117 HURTIGHEIM
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées.
Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément: Les actions sont librement cessibles entre actionnaires
Immatriculation : au RCS de STRASBOURG

ARNAUD TP TERRASSEMENT PAYSAGISTE

Suivant acte SSP du 10/01/2023 constitution de la SAS :
ARNAUD TP TERRASSEMENT PAYSAGISTE
Capital social : 10100 euros.
Siège social : 20 rue des Vignes 67360 MORSBRONN LES BAINS
Objet : Toute activité de paysagiste, l'étude, la création, l'aménagement et l'entretien d'espaces verts, parcs et jardins,
- toute activité de terrassement, de pose de dallages et de pavés, pose de clôture, et aménagement aux abords des piscines,
- l'aménagement et la décoration des extérieurs,
- vente de plantes, produits et matériels y afférents,
- toute activité de déneigement,
- petits travaux de démolition,
Président : M. Arnaud HARTHEISER, demeurant 20 rue des Vignes 67360 MORSBRONN LES BAINS
Directeur général ; Mme Caroline GOTTRI demeurant 20 rue des Vignes 67360 MORSBRONN LES BAINS
Conditions d'admission aux AG : Le droit de vote attaché aux actions de capital est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Le droit de vote attaché aux actions en industrie est proportionnel au nombre d'actions attribuées. Chaque action de capital ou en industrie donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : Les cessions d'actions sont libres entre associés. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant à la majorité des deux tiers.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS STRASBOURG

FIBA
9 rue des Capucins
67120 Molsheim
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SCI KMARO

En date du 10 janvier 2023 à Reichstett, il a été constituée, pour une durée de 99 années, une société civile immobilière au capital de 100,- € divisé en 100 parts de 1 € chacune, ayant pour dénomination KMARO, qui sera immatriculée au RCS de Strasbourg et ayant pour objet l'acquisition de tout bien immobilier, la construction, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit bien immobilier et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, l'acquisition de tout terrain, l'exploitation et sa mise en valeur. L'apport en numéraire est de 100 euros. Le siège social est fixé 1A avenue des Vosges 67116 REICHSTETT. Mesdames Marie HENNINGER et Rosine PETER-ZAJDOWICZ demeurant respectivement 13 rue des Ecureuils 67610 LA WANTZENAU et 27 rue de Lausanne 67000 STRASBOURG, sont nommées cogérantes pour une durée indéterminée.
Pour avis.

CONCEPT ET STRUCTURE BOIS

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 41B, rue des Messieurs
67240 KALTENHOUSE
Société en cours de constitution

Par acte sous seing privé en date du 22 décembre 2022 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : Concept et Structure Bois
FORME : Société par actions simplifiée
SIEGE SOCIAL: 41B, rue des Messieurs 67240 Kaltenhouse
OBJET : L'activité d'ingénierie, de bureau d'étude technique, de diagnostic, de maîtrise d'œuvre et de conseil dans le domaine du bâtiment en phase de conception et de réalisation.
DUREE : 99 ans
CAPITAL : 10 000 euros
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
PRESIDENT : M. Laurent PIQUEE 41B, rue des Messieurs 67240 Kaltenhouse
IMMATRICULATION : au RCS de Strasbourg

WUCKEL CYCLES

Par acte SSP en date du 29/12/2022, il a été constitué une SARL dénommée:
WUCKEL CYCLES
Objet social : l'achat, la vente et la location de cycles électriques, motorisés ou non et d'objets liés à la mobilité ; l'achat, la vente et la location d'articles dans le domaine du sport ; la prestation et la réparation de tous cycles et d'objets liés à la mobilité ; la vente de tout article non réglementé par tout moyen
Siège social : Veellage de Bernolsheim, 4B rue de Lisbonne, 67170 BERNOLSHEIM
Capital : 10 000 euros
Gérance : M. Baptiste WUST demeurant 7 rue de Bischheim à 67300 SCHILTIGHEIM et M. Maxime HECKEL demeurant 25 rue Jaegerthal à 67110 REICHSHOFFEN ont été nommés cogérants
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG

Rejoignez-nous
sur notre page
facebook EAV PHR

L'HEXAGONE

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : L'HEXAGONE
FORME : EURL
CAPITAL : 1000 euros
SIÈGE SOCIAL : 14B rue du Maréchal Lefebvre 67100 Strasbourg
OBJET SOCIAL : Travaux de Démolition, Maçonnerie, Plâtrerie, Peinture, Terrassement
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Gérant : Mr KATUK Murat 3, rue du Rhin, 67240 Bischwiller
IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg
Le gérant

RECTIFICATIF, ADDITIF

MARINA 313

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000,00 euros
siège social : PORT-O-RHIN
6 route du Port
67850 OFFENDORF
Société en formation

Dans l'avis de constitution de la Société S.A.S. Marina 313, parue le 23/12/2022, il convenait de lire :
Siège social : 6 route du Port – 67850 OFFENDORF.

TRANSFORMATION

EARL SAINT CYPRIEN

Exploitation agricole à responsabilité limitée au Capital de 200 000 €uros
16 rue Saint Cyprien
67390 MACKENHEIM
R.C.S. COLMAR 791 354 889
(2013 D 84)

TRANSFORMATION

Par AGE en date du 31/12/22, les associés ont décidé, à compter du 01/01/23 de transformer la société en SCEA. Dénomination : S.C.E.A. SAINT CYPRIEN. Siège : 16 rue Saint Cyprien 67390 MACKENHEIM. Capital : 200 000 €. Objet : Exploitation de biens agricoles. Gérance : Mme Caroline HETZER demeurant (67390) MACKENHEIM – 19, rue Neumatt en remplacement de Mme Marie-Louise HETZER, démissionnaire. Durée : 99 ans. RCS : COLMAR. Pour avis, la Gérance.

S.C. KREYDY'S FAMILY

12 rue Deharbe
67140 ANDLAU
capital 1 000 €
RCS COLMAR 915 360 002

Par AGE du 15.12.2022, les associés ont agréé au 01.12.2022 la transformation en SAS, mis fin à la gérance et nommé président M KREYDENWEISS Antoine 12 rue Deharbe ANDLAU. Tout associé peut participer aux assemblées et dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions. Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

SNC NARCISSE

28 rue Principale ZOEBERSDORF
67270 GEISWILLER - ZOEBERSDORF
au capital de 10 000 €
RCS Strasbourg 518 941 133

Les associés ont au 01.01.2023 transformé la société en S.A.R.L. et nommé gérant M STAATH Daniel 28 rue Principale ZOEBERSDORF 67270 GEISWILLER - ZOEBERSDORF en remplacement de la S.A.S. HOLDING DES LYS.

EARL DES CHARMILLES

32 route d'Achenheim
67117 ITTENHEIM
RCS Strasbourg 451 027 528

Les associés ont au 01.12.2022 agréé sa transformation en SCEA et modifié la dénomination en S.C.E.A. LES CHARMILLES et augmenté le capital de 100 560 à 167 000 €.

MODIFICATION

EARL LUX DOMINIQUE

19 rue Principale PFETTISHEIM
67370 TRUCHTERSHEIM
au capital de 600 000 €
RCS Strasbourg 405 248 410

Les associés ont au 01.01.2023 nommé gérant M LUX Thomas 19 rue Principale PFETTISHEIM 67370 TRUCHTERSHEIM en remplacement de M LUX Dominique

CAP2FUN

Société à responsabilité limitée
Au capital de 20 000 €
2 Rue du Brischbach
67750 SCHERWILLER

MODIFICATION DE L'OBJET

En date du 9 août 2022, l'associée unique décide d'étendre l'objet social à l'activité de débit de boissons à compter du 9 août 2022.
En conséquence de ce qui précède, l'associée unique décide de modifier l'article 2 - OBJET des statuts de la façon suivante :
« La Société a pour objet :
- la création et l'exploitation d'espaces de loisirs multi-activités telles que plaines de jeux, parcs de trampoline, murs d'escalade ludique et jeux d'arcade,
- l'organisation d'anniversaires, d'un service de petite restauration et de débit de boissons au sein des espaces de loisirs,
- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,
- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. »
Elle peut réaliser toutes opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.
Modification sera faite au RCS de COLMAR.
La Gérance.

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

PATRIMMO

Société par actions simplifiée
au capital de 13.200.000 €
porté à 13.800.000 €
Siège social : 15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
RCS STRASBOURG 388.403.735
(92B1059)

Aux termes d'une délibération en date du 30/12/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, enregistrée au Service Départemental de l'Enregistrement Strasbourg le 17/01/2023, Dossier 2023 00002546, Réf. 6704P61 2023 A 00298 a décidé d'augmenter le capital social :
- de 410.343 € par voie d'apport en nature de titres
- de 189.657 € par incorporation de la prime d'émission
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL (Ancienne mention)
Le capital social est fixé à treize million deux cent mille euros (13.200.000 euros). Il est divisé en 109.790 actions de 120,2295 euros chacun.
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL (Nouvelle mention)
Le capital social est fixé à treize million huit cent mille euros (13.800.000 euros). Il est divisé en 113.203 actions de 121,90489 euros chacun.
Pour publication légale, Avocat

HOME DE LA LISIERE

Société par actions simplifiée
au capital de 45.734,70 €
5 Rue de la Lisière
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
698.500.873 RCS STRASBOURG
SIRET 698.500.873.00030

L'assemblée générale extraordinaire, réunie au siège social de la société le 31.12.2022, a décidé de proroger la durée de la société de 60 (soixante) années à 99 (quatre-vingt-dix-neuf) années, de sorte qu'elle aura pour terme le 17 mars 2068 et non plus le 17 mars 2029.
L'article 5 des statuts relatif à la durée de la société est mis à jour et dorénavant rédigé comme suit :
Article 5 - Durée
Ancienne mention
La société, sauf prorogation ou dissolution anticipée, a une durée de 60 années qui commencera à courir à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, soit le 18 Mars 1969 pour finir le 17 Mars 2029.
Les décisions de prorogation de la durée de la société ou de dissolution anticipée sont prises par décision collective des associés.
Nouvelle mention
La société, sauf prorogation ou dissolution anticipée, a une durée de 99 années qui commencera à courir à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, soit le 18 Mars 1969 pour finir le 17 Mars 2068.
(Le reste de l'article est inchangé)
Les formalités d'inscription modificative seront déposées au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg.
Pour avis et mention
Le Président

SCI OCEANE I

L'associée unique de la SCI OCEANE I, au capital de 2 500 €, siège social 17 route d'Obersteinbach à 67110 WINDSTEIN, 453 759 326 RCS STRASBOURG, a le 16/01/2023 décidé de transférer le siège social au 8 Rue de la Pépinière à 67360 WOERTH.

MODIFICATION

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

PERES GESTION IMMOBILIERE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 15 boulevard Jacques Preiss 67000 STRASBOURG
Transféré au 9b Avenue de la Gare
67560 ROSHEIM
RCS STRASBOURG 824.695.274
(2017B127)

Aux termes d'une décision en date du 30/12/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à compter du 01/01/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL (Ancienne mention)
Le siège social est fixé: 15 Boulevard Jacques Preiss 67000 STRASBOURG
ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL (Nouvelle mention)
Le siège social est fixé: 9b Avenue de la Gare 67560 ROSHEIM
La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de SAVERNE.
Gérant : M. Jean PERES demeurant 16 rue du Couvent 67870 BISCHOFFSHEIM.
Pour avis
La Gérance

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

A.S. DIFFUSION

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 €
Siège social : 71 rue Principale
67250 HUNSPACH
749 966 354 RCS STRASBOURG

Suite à la démission de Madame LEHMANN Sylvie épouse ABERT de ses fonctions de Gérante à effet du 31/12/2002, Monsieur ABERT Charles demeure seul Gérant de la SARL « A.S. DIFFUSION ».
La mention antérieurement publiée est modifiée comme suit :
ANCIENNE MENTION :
Gérance :
Madame LEHMANN Sylvie épouse ABERT demeurant 8, rue des Fleurs à 67250 HUNSPACH
Monsieur ABERT Charles demeurant 8, rue des Fleurs à 67250 HUNSPACH
NOUVELLE MENTION :
Gérant :
Monsieur ABERT Charles demeurant 8, rue des Fleurs à 67250 HUNSPACH
Pour avis.

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

S.N.C. ELODIE

Société en nom collectif
au capital de 152,45 euros
Siège social : 14 Petite rue de la Course 67000 STRASBOURG
Transféré au 9b Avenue de la Gare
67560 ROSHEIM
RCS STRASBOURG 380.358.085
(91B199)

Aux termes d'une délibération en date du 30/12/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social à compter du 01/01/2023 et de modifier l'article 4 des statuts :
ARTICLE 4 – SIEGE (Ancienne mention)
Le siège social est fixé à STRASBOURG (67000), 14 Petite Rue de la Course
ARTICLE 4 – SIEGE (Nouvelle mention)
Le siège social est fixé 9b Avenue de la Gare 67560 ROSHEIM
La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de SAVERNE.
Gérante : Mme Marie-Odile PERES demeurant 16 rue du Couvent 67870 BISCHOFFSHEIM
Pour publication légale, Avocat

SCI STRASBOURG F13

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 85 A Rue Mélanie
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 809 959 109

Aux termes de l'acte constatant les décisions unanimes des associés en date du 27 juin 2022 :
Madame Lydia ROPOSTE, demeurant 85 A Rue Mélanie, 67000 STRASBOURG, a été nommée en qualité de gérante pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Christian ROPOSTE, décédé le 23 juin 2022.
L'article 9,2. des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur Christian ROPOSTE a été remplacé par celui de Madame Lydia ROPOSTE.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG.
Pour avis
La Gérance

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

S.C.I DAMIER

Société civile immobilière
au capital de 365,88 €
Siège social : 15 boulevard Jacques Preiss 67000 STRASBOURG
Transféré au 9b avenue de la Gare
67560 ROSHEIM
RCS STRASBOURG 351.960.075
(89D516)

Aux termes d'une délibération en date du 30/12/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social à compter du 01/01/2023 et de modifier l'article 4 des statuts :
ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL (Ancienne mention)
Le siège social est fixé 15 boulevard Jacques Preiss 67000 STRASBOURG
ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL (Nouvelle mention)
Le siège social est fixé 9b avenue de la Gare 67560 ROSHEIM
La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de SAVERNE
Gérant : M. Jean PERES demeurant 16 rue du Couvent 67870 BISCHOFFSHEIM
Pour publication légale, Avocat

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

HOTEL BRASSERIE

Société par actions simplifiée
au capital de 525.000 euros
Siège social : 3 Allée Cérès
67200 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 828.044.644
(2017B534)

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte en date du 30/12/2022, il résulte que :
- la société CREAGEST, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, ayant son siège social 15 rue du Parc 67205 OBERHAUSBERGEN, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le n° 880.634.845 (2021B00357), représentée par Mme Marie-Christine TOUZE, Présidente a été nommée en qualité de Présidente, à compter du 01/01/2023, en remplacement de la société PATRIMMO, démissionnaire à compter du 31/12/2022
- M. Daniel CHENNEVELLE demeurant 8 rue du Stade 67207 NIEDERHAUSBERGEN a été nommé en qualité de Directeur Général, à compter du 01/01/2023
Pour publication légale, Avocat

Julien VENTRELLA
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Colmar
Maîtrise en Droit des Affaires

LCK SOINS

Société Civile de Moyens
au capital de 30 euros
Siège social : 31, rue de l'Eglise
67370 TRUCHTERSHEIM
RCS STRASBOURG 839 110 616
(2018D00421)

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 décembre 2022, la collectivité des associés a décidé de nommer Madame Charline RAISIN, demeurant 26, rue du Maréchal Leclerc à GRIESHEIM SUR SOUFFEL (67370) en qualité de cogérante à compter de ce jour, en remplacement de Madame Peggy LERGENMULLER, demeurant 1, rue de Saales à SCHILTIGHEIM (67300) démissionnaire.
Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.
Pour avis.

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

STRASBOURG CARRELAGE 67

SARL au capital social de 1000 euros
Siège social : 9 Rue Albert Einstein
67200 STRASBOURG
838185171 RCS de Strasbourg

Aux termes de l'AGE en date du 22 décembre 2022, les associés ont décidé, à compter du 30 décembre 2022, de transférer le siège social à 13 Grand Rue, 67110 GUNDERSHOFFEN.
Mention sera portée au RCS de Strasbourg.

SCI OCEANE II

Aux termes d'une délibération en date du 16 janvier 2023, l'AGE de la SCI OCEANE II RCS Strasbourg 453330425 a décidé de transférer le siège social du 17 Route d'Obersteinbach, 67110 WINDSTEIN au 8 rue de la Pépinière 67360 WOERTH et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

FIBA
7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SCI LES WEIHERMATTEN

Transfert du siège social

Selon acte du 17/01/2023, le siège social de la Société civile immobilière LES WEIHERMATTEN au capital de 1 000,- euros, 453 386 997 R.C.S. COLMAR, dont la durée est de 99 années prenant effet à compter de son immatriculation initiale et dont l'objet est l'acquisition, et exceptionnellement la vente, à titre civil de tous droits de propriété, nue-propriété ou d'usufruit, de tous terrains, immeubles, bâtis ou non bâtis, la construction de tous immeubles, a été transféré du 18 Rue Weber 67220 VILLE au 7 Avenue de l'Europe, Espace Européen de l'Entreprise, 67300 SCHILTIGHEIM, et ce avec effet au 01/04/2022. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de COLMAR de STRASBOURG.

EGELHOF SAS

Société par actions simplifiée
Siège social : 10, route de Villé
67220 NEUVE-EGLISE
Capital social : 11 000 000 euros
RCS Colmar 318 164 423

L'associé unique, en date du 30 juin 2022, a décidé de nommer à compter du même jour en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire
la société NOVANCES,domiciliée 119 rue Michel Aulas 69400 LIMAS, société par actions simplifiée au capital de 2 100 000 €, immatriculée au RCS de Villefranche sur Saône-Tarare sous le numéro B 321 562 415
En remplacement de :
Commissaire aux comptes titulaire : FIDUCIAIRE DE L'ECONOMIE SA
30 quai du Brulig 67200 STRASBOURG qui n'a pas demandé le renouvellement de son mandat
Et commissaire aux comptes suppléant : Bertrand BENHESSA 30 quai du Brulig 67200 STRASBOURG qui n'a pas demandé le renouvellement de son mandat
Modification au RCS de Colmar.
Pour avis et mention.

Julien VENTRELLA
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Colmar
Maîtrise en Droit des Affaires

KERNOVA

Société Civile Immobilière
au capital de 1.200 euros
Siège social : 31 rue de l'Eglise
67370 TRUCHTERSHEIM
RCS STRASBOURG : 833 894 066
(2017 D 01380)

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 décembre 2022, la collectivité des associés a décidé de nommer Madame Charline RAISIN, demeurant 26, rue du Maréchal Leclerc à GRIESHEIM SUR SOUFFEL (67370) en qualité de cogérante à compter de ce jour, en remplacement de Madame Peggy LERGENMULLER, demeurant 1, rue de Saales à SCHILTIGHEIM (67300) démissionnaire.
Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.
Pour avis.

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

S.N.C. ELODIE

Société en nom collectif
au capital de 152,45 euros
Siège social : 14 Petite rue de la Course 67000 STRASBOURG
Transféré au 9b Avenue de la Gare
67560 ROSHEIM
RCS STRASBOURG 380.358.085
(91B199)

Aux termes d'un acte authentique en date du 13/10/1997, l'associée Mme Lucienne ACKER a cédé 5 parts sociales à M. Jean PERES demeurant actuellement 16 rue du Couvent 67870 BISCHOFFSHEIM. Cette cession de parts a été consentie et agréée à l'unanimité par les associés. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour publication légale, Avocat

NERIA BEAUTY OF SUPPLYCHAIN PARIS

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 91b, route des Romains
67200 STRASBOURG

917 711 566 RCS STRASBOURG

Modification de l'objet social

Aux termes d'une décision en date du 19 janvier 2023, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de logistique et de reconditionnement.
POUR AVIS
La Présidente

FIBA
7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SCI BEAU REGARD

Transfert du siège social

Selon acte du 17/01/2023, le siège social de la Société civile immobilière SCI Beau Regard au capital de 1 000,- euros, 515 127 934 R.C.S. COLMAR, dont la durée est de 99 années prenant effet à compter de son immatriculation initiale et dont l'objet est l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, a été transféré du 18 Rue Weber 67220 VILLE au 7 Avenue de l'Europe, Espace Européen de l'Entreprise, 67300 SCHILTIGHEIM, et ce avec effet au 01/04/2022. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de COLMAR et de STRASBOURG.

CABINET FONTAN

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
Au capital de 18 300 €
Siège social : 3 RUE SAINT ALOISE
67100 STRASBOURG
R.C.S : STRASBOURG TI325259372
(82B491)

Par décision de l'Actionnaire unique en date du 9 janvier 2023, il a été pris acte de la nomination de Monsieur LUTZ Franck, demeurant 207e Grand Rue de l'Eglise, 67230 WESTHOUSE, en qualité de nouveau Président, à compter du 9 janvier 2023 pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur FONTAN Rémi démissionnaire.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal Judiciaire de Strasbourg
Pour avis, le représentant légal.

STAR NEGOCE FRANCE

SAS au capital de 100 000 €
Siège social : 9 Rue Spenner
67150 ERSTEIN
888 051 208 RCS STRASBOURG

Modification

Aux termes de l'AGE du 01/01/2023, il a été décidé de nommer en qualité de Président, la société **TALENTIC SASU**, SASU au capital de 20 000 € euros dont le siège social est sis 9 Rue Spenner 67150 ERSTEIN immatriculée sous le n° 844 427 849 au RCS de STRASBOURG en remplacement de M. Alain WENDLING, 9 Rue Spenner, 67150 ERSTEIN à compter du 01/01/2023.
L'article NA des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

BE ART EVENTS

SAS au capital de 100 €
Siège Social : 12 Rue Principale
67870 BISCHOFFSHEIM
847 896 610 RCS SAVERNE

Transfert du siège social

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 31 octobre 2022, il a été décidé :
Un transfert de siège social au 17 Chemin des Ardennes 68100 MULHOUSE, à compter du 01/11/2022. L'article 4 « siège social » des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS.
Pour Avis la Présidence

SCI MAPILY

Société Civile Immobilière
au capital de 1 200,00 €
Siège social :
12 rue du Chant des Oiseaux
68100 MULHOUSE
902 947 589 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social

D'un PV d'AGE du 01/12/2022, le siège social a été transféré, de 12 rue du Chant des Oiseaux, 68100 MULHOUSE, à 30 rue de Ribeauvillé 67100 STRASBOURG.
L'article 4 des statuts a été modifié.
Dépôt légal au greffe du tribunal Judiciaire de Strasbourg.

KEOP INGENIERIE

SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 7 rue de Montreux
67380 LINGOLSHEIM
907 709 059 RCS STRASBOURG

Transfert de siège

Aux termes de l'AGE du 30/12/2022, il a été décidé de transférer le siège social au **79 rue du Maréchal Foch 67380 LINGOLSHEIM** à compter du 01/01/2023.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

SCEA DES VOYAGEURS

3 rue de l'Eglise 67310 ZEHNACKER
au capital de 170 910 €
RCS SAVERNE 389 089 293

Les associés ont au 31.12.2022, agrée la démission de la co-gérance de M BASTIAN Patrick et adjoint l'activité photovoltaïque à leur objet.

RADIATION

FIBA
7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

CGELL SOCIÉTÉ ANONYME À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE EN LIQUIDATION

Clôture de liquidation

Selon le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 janvier 2023, les actionnaires de la Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance en liquidation « CGELL » au capital de 40.000,- euros, ayant son siège de liquidation Z.I. du Forlen, Impasse des Imprimeurs 67118 GEISPOLSHEIM, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 393 758 032, ont :
- approuvé le compte définitif de liquidation,
- déchargé Monsieur Eric DRIVON, demeurant 25 Rue Cuvier 67000 STRASBOURG de son mandat de liquidateur,
- donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

STRATÉYS
SELARL
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

APHYSIO ALSACE

Société par Actions Simplifiée
de type unipersonnel
au capital social de 15 000 €
Siège social : 35 rue du Maréchal Leclerc à (67120) DUPPIGHEIM
RCS STRASBOURG 792 781 981

Suivant acte sous signature électronique en date du 19 décembre 2022, la société APHYSIO ALSACE a fait apport, à titre de fusion, à la société APHYSIO, Parc d'Activité Ouest - 8 allée des Sorbiers (54180) HEILLECOURT, immatriculée au RCS de NANCY sous le n°397 997 297, de tous ses éléments d'actif et de passif sur la base des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2021, avec stipulation que toutes les opérations postérieures seraient effectuées pour le compte de la société APHYSIO. Ce traité de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date des 17 et 18 novembre 2022.
Conformément à l'article L236-3, II du Code de commerce, il n'a pas été procédé à l'échange d'actions de la société APHYSIO contre des actions de la société APHYSIO ALSACE puisque les actions de la société APHYSIO et de la société APHYSIO ALSACE sont détenues en totalité par la même société, la société ANTICIMEX FRANCE. Il n'a donc pas été procédé à une augmentation du capital social de la société APHYSIO, absorbante, et la société APHYSIO ALSACE a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.
Pour Avis
La Présidence

SCI VOGELAU

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 152 449 euros
Siège social : 89 Rue Mélanie
67000 STRASBOURG
Siège de liquidation : 89 Rue Mélanie
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 317 049 872

Clôture de liquidation

Selon décision collective en date du 22 décembre 2022, la collectivité des associés a approuvé à l'unanimité le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Claudine FREY-ROPOSTE, demeurant 89 Rue Mélanie, 67000 STRASBOURG, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation, et ce, à effet rétroactif du 30 septembre 2022.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

FIBA
9 rue des Capucins
67120 Molsheim
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

VRM

Clôture de liquidation

Par décision en date du 23 janvier 2023, l'associé unique de la société VRM SASU au capital de 10 000 euros ayant le siège social 1D rue Bossuet 67640 FEGERSHEIM, 838 728 566 RCS Strasbourg, et en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et prononcé la clôture de liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de Strasbourg. Pour avis.

FIBA
7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

AU COIN DES CRAQUELINS SAS EN LIQUIDATION

Clôture de liquidation

Selon le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 janvier 2023, les actionnaires de la société AU COIN DES CRAQUELINS, SAS en liquidation au capital de 7 622,45 euros, ayant son siège social 65 Rue de Zurich 67000 STRASBOURG et son siège de liquidation au 12 B Rue de Rosheim 67000 STRASBOURG, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le n° 412 738 148, ont :
- approuvé le compte définitif de liquidation,
- déchargé Madame Danielle N'MOHA OU ZINE, demeurant 12 B Rue de Rosheim 67000 STRASBOURG de son mandat de liquidateur,
- donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

SCI NORD POL

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 097,63 euros
Siège social : 10 Rue du Château d'Angleterre, 67300 SCHILTIGHEIM
Siège de liquidation : 89 Rue Mélanie
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 378 940 993

Clôture de liquidation

Selon décision collective, en date du 21 décembre 2022, la collectivité des associés a approuvé à l'unanimité le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Claudine FREY-ROPOSTE, demeurant 89 Rue Mélanie, 67000 STRASBOURG, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation, et ce, à effet rétroactif du 30 septembre 2022.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

WELOVART

SAS au capital de 200 €
Siège social : 24 avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM
883 523 821 RCS STRASBOURG

Dissolution

Aux termes de l'AGE du 25/11/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 25/11/2022, et sa mise en liquidation.
A été nommé Liquidateur M. Lawrence BENHAMOU-ATTALI demeurant 20 avenue des Vosges, 67000 STRASBOURG avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 24 avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal judiciaire de STRASBOURG.
Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

SCP DES DRS IHLI ET REBMANN

S.C.P en liquidation
au capital de 57.930,63 €
Siège social : 43 rue de Muttersholtz
67820 WITTENHEIM
RCS COLMAR 351 609 359

Le 18 décembre 2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Didier IHLI demeurant 43 rue de Muttersholtz 67820 WITTISHEIM et Monsieur Damien SCHMITT demeurant 43 rue de Muttersholtz 67820 WITTISHEIM ont été nommés liquidateurs amiables avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du RCS de COLMAR.
Pour avis, le liquidateur

Vos annonces légales sont reçues
jusqu'au mardi 16 h pour parution le vendredi